Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 17, 5 mai 2006

La commissaire aux langues

À l'écoute des députés

« Je n'ai pas de pouvoir », affirme Shannon Gullberg.

Page 3

L'ours blanc sur la liste rouge

Le prince de la banquise est « voué à devenir une des plus célèbres victimes du réchauffement climatique ».

Page 5

Adieu Fort Smith, bonjour la France!

Le père François Cueff prend sa retraite après 43 ans de service dans le nord Canadien.

Page 0

Le recensement

Page 9

Sommaire



Batiste W. Foisy

La débâcle printanière à Hay River a dangereusement fait monter le niveau de la rivière. Le lendemain, 30 avril, les eaux étaient redescendues au quai des pêcheurs ne laissant que ces blocs de glace.

Budget fédéral

Dennis Bevington va voter contre

Le Parti Conservateur respectera la promesse libérale d'accorder le demi-milliard de dollars aux communautés affectées par le Projet gazier du Mackenzie.

Batiste W. Foisy

Le député de Western Arctic, Dennis Bevington, compte suivre la ligne du Nouveau parti démocratique (NPD) et s'opposer au premier budget des conservateurs, bien qu'il reconnaisse que certaines initiatives qui y sont mises de l'avant seront bénéfiques pour les résidents du Nord.

« Nous ne l'appuieront probablement pas », a annoncé le député, lors d'une entrevue accordée mercredi à *L'Aquilon*, moins de 24 h après que le ministre des Finances, Jim Flaherty, ait prononcé le discours du budget, à la Chambre des communes.

À son avis – et celui du NPD, il faut croire – ce budget profite davantage aux grandes corporations qu'aux citoyens ordinaires. « Il n'y a pas de plan pour le respect des accords de Kyoto, il n'y a rien pour la petite enfance, les dettes des étudiants vont augmenter », analyse-t-il.

Bevington signale que les réductions de taxe annoncées par Jim Flaherty (voir autre texte) ne profiteront pas aux citoyens les moins fortunés, mais aux grosses entreprises. Le ministre a, en effet, annoncé des baisses d'impôts de l'ordre de 1,7 milliards $ sur deux ans pour les entreprises. En revanche le taux d'imposition sur la tranche de revenu le plus bas augmentera d'un demi-point, par rapport aux dernières annonces des libéraux.

Le député note que, dans les prévisions budgétaires, la portion des revenus anticipés provenant des particuliers est supposée augmenter alors que celle qui provient des sociétés doit diminuer. « Ils coupent les impôts des sociétés, encore une fois. C'est vraiment ça l'élément clef qui nous pousse à nous opposer à ce budget. C'est ce qui nous avait incité à renverser le gouvernement libéral, l'an dernier », lance Bevington.

« Les entreprises n'avaient même pas réclamé ces baisses d'impôt », geint le député qui ne se dit pas pour autant surpris du choix des priorités budgétaires des conservateurs. « Il fallait s'y attendre », dit-il.

Pour le Nord

Quant aux aspects du budget qui touchent plus particulièrement le Nord, le néo-démocrate reconnaît qu'il y a là des mesures intéressantes pour son propre comté. « Nous recevons, effectivement, un peu d'argent », admet-il.

Dans ce budget, le gouvernement de Stephen Harper annonce, notamment, qu'il respectera l'engagement pris par les libéraux d'octroyer 500 millions de dollars sur dix ans aux communautés de la vallée du Mackenzie pour les aider à

Budget
Suite en page 2



Batiste W. Foisy

Pas d'audiences à Calgary

La Commission d'examen conjoint du projet gazier du Mackenzie a décidé d'annuler les audiences publiques qui étaient prévues à Calgary et à Edmonton, en Alberta. Selon un message envoyé par la Commission, cette semaine, les audiences sont annulées « en raison du manque d'intérêts manifesté par le public pour ces audiences ». Les personnes intéressées à prendre part à ces audiences avaient jusqu'au 5 mai pour s'inscrire, en prévision des audiences qui auraient eu lieu les 6 et 7 juin. L'annulation a donc été annoncée avant la fin de la période d'inscription. Selon les règlements des audiences publiques les personnes désireuses de témoigner devant la commission doivent s'inscrire au moins un mois à l'avance pour pouvoir le faire. Ainsi, les membres du public qui désirent participer aux audiences de Hay River (du 8 au 12 juin) ont jusqu'au 9 mai pour s'inscrire; ceux qui veulent participer aux audiences de Yellowknife (15 et 16 août) ont jusqu'au 15 juillet pour s'inscrire. Ensuite, les personnes inscrites doivent présenter un résumé écrit détaillé de leur présentation, au moins 15 jours avant la tenue de l'audience.

David Suzuki à Yellowknife

Le célèbre journaliste scientifique canadien David Suzuki sera à Yellowknife, le 10 mai. À 19 h, l'environnementaliste sera à la salle Katimavik de l'hôtel Explorer où il donnera une conférence sur sa vie et son travail. La conférence a lieu dans le cadre du lancement du second tome de la biographie de Suzuki. Le coût d'entrée est de 10 $, on peut se procurer des billets à la librairie Book Cellar.

Le temps des cigales

Il y a une nouvelle émission à la programmation de Radio Taïga. Depuis une semaine, Jaqui Gagnon anime *Le Temps des cigales*, une émission musicale. L'émission est diffusée les lundi de 18 h à 19 h, et les samedi (en rediffusion) de 13 h à 14 h.

Saisie de drogue

Encore cette semaine, des trafiquants de drogue se sont fait prendre la main dans le sac par la Gendarmerie royale du Canada. Selon le rapport de la GRC, le 2 mai, la police a répondu à une plainte d'un résident de Yellowknife qui a dénoncé une bagarre dans une résidence de la rue Trails End. Sur les lieux, les gendarmes ont noté une forte odeur de marijuana. Avec des chiens renifleurs, les agents de police ont pu mettre la main sur 22 grammes de marijuana ainsi que sur 105 grammes de cocaïne. Un appareil permettant d'épier les conversations de la police a aussi été saisi. Un homme de 37 ans et une femme de 21 ans ont été arrêtés et accusé de possession de stupéfiant dans le but d'en faire le commerce. Selon la GRC, la quantité de marijuana saisie est suffisante pour rouler 110 joints.

Sans fumée

Dans le cadre de la campagne anti-tabac « Fait pas ton Butthead », le gouvernement des TNO organise un concours dans lequel les jeunes des TNO sont invités à exprimer ce qu'ils pensent du tabagisme par des formes d'expression créatives. La présentation des travaux préparés par les jeunes aura lieu du 4 au 27 mai, à Inuvik, Hay River, Fort Smith et Yelowknife. Le nom des gagnants sera dévoilé le 31 mai, la journée mondiale sans tabac.

Budget

Suite de la page 1

faire face aux impacts sociaux du projet de gazoduc.

Même s'il ne s'oppose pas à la mesure, Bevington précise qu'il s'agit de l'argent qui appartient de plein droit aux Ténois et que ses concitoyens ne devraient pas voir cela comme une faveur qu'on leur accorde. Dans le budget, on indique que le fonds de 500 millions $ sera créé « compte tenu de l'importance des redevances fédérales que [le projet] générera ». Pour le député, cela dénote les limites de la générosité des conservateurs. « Ce n'est pas un cadeau qu'ils nous font ; c'est tout juste une partie des royautés qu'ils encaissent sur nos ressources qu'ils nous retournent », dit-il.

« Notez que ce n'est pas différent des intentions du Parti libéral à ce sujet, poursuit-il. La seule différence c'est que les conservateurs sont assez honnêtes pour le dire franchement. »

Le budget Flaherty prévoit aussi des investissements dans le logement dans les communautés du Nord. Au total 300 millions $ iront aux trois territoires du Nord qui font tous face à une importante crise du logement. Le Nunavut obtient la part du lion, c'est-à-dire 200 millions $. Les TNO et le Yukon se séparent à parts égales les 100 millions $ qui restent.

« Je ne lèverai pas le nez sur cet argent », affirme le député de Western Arctic qui précise que le montant annoncé « ne suffira pas à répondre à nos besoins ».

Parmi les autres dépenses annoncées dans le budget conservateur qui touchent directement le Nord, mentionnons une augmentation de 5,3 milliards $ au budget militaire, dont une partie doit servir au maintien de la souveraineté dans l'Arctique, de même que 2,2 milliards mis de côté pour compenser les survivants des pensionnats indiens, des institutions qu'ont fréquentées plusieurs citoyens des TNO.

Sur ce dernier point, Dennis Bevington, félicite l'effort du gouvernement Harper. « C'est une bonne chose qu'ils respectent cette promesse. Les victimes ont besoin de cet argent », dit-il.

Le député note finalement que le budget annonce des restrictions budgétaires de 2 milliards $ dans les programmes gouvernementaux et que ce n'est que lorsque la ventilation des dépenses par ministère sera présentée, qu'on connaîtra réellement les intentions des conservateurs.

« Le budget ne montre que ce qu'ils ajoutent. Maintenant, nous devons attendre de voir où ils vont couper », affirme Bevington.

Quand on lui demande où il couperait s'il était au pouvoir et avait cette lourde responsabilité, le néo-démocrate évite la question. « Je ne couperais pas. Je m'assurerais que mes revenus ne diminuent pas, en maintenant les taxes aux entreprises à leur niveau », répond-t-il.

Nunavut

Le ministre des Finances du Nunavut, David Simailak, s'est déclaré satisfait de ce premier budget conservateur.

Dans un communiqué émis mardi, Simailak se dit particulièrement heureux des sommes consenties pour le logement au Nunavut. « Ces fonds constituent un bon premier pas vers la création d'un environnement collaboratif qui permettra d'améliorer la situation socio-économique du Nunavut », a-t-il déclaré.

Le ministre nunavois voit également d'un bon œil la réduction de 1 % de la taxe sur les produits et services. « Quand les nunavummiuts amènent un produit à la caisse enregistreuse, ils payent cinq fois plus de TPS que s'ils avaient acheté ce même produit dans le Sud. Cette mesure fera en sorte que plus d'argent restera dans les poches des nunavummiuts », estime Simailak.

La commissaire aux langues

À l'écoute des députés

« Je n'ai pas de pouvoir », affirme Shannon Gullberg.

Batiste W. Foisy

La commissaire aux langues officielles des TNO, Shannon Gullberg, a répondu, mardi, aux questions du Comité permanent sur la responsabilité et la surveillance de l'Assemblée législative, un comité formé des députés qui ne siègent pas au cabinet.

La commissaire devait y défendre son plus récent rapport annuel (2004-2005), mais finalement bien peu de questions des membres du comité ont porté directement sur le rapport. Les députés ont surtout consacré l'heure passée en la compagnie de Mme Gullberg à lui émettre des commentaires portant, surtout, sur les langues autochtones.

Dans la foulée du jugement Moreau, rendu la semaine dernière, qui affirme que le gouvernement des TNO n'a « systématiquement » pas respecté sa propre *Loi sur les langues officielles*, aucun des députés n'a tenu à savoir comment il était possible qu'une telle chose ait pu échapper à la commissaire dont le rôle est précisément de s'assurer que la Loi est respectée. Néanmoins, la députée de Range Lake, Sandy Lee, a effleurée la question en demandant à Gullberg si « elle avait assez de pouvoir pour dire au ministre [responsable des langues officielles] de régler ce qui cloche ».

« Je n'ai pas le pouvoir d'ordonner au gouvernement de faire quoi que ce soit, a répondu la commissaire. Mon seul pouvoir est d'émettre des recommandations. » Un pouvoir dont Shannon Gullberg ne s'est pas prévalu durant l'exercice 2004-2005.

Le président du comité, Kevin Menicoche, a voulu savoir si des formations en terminologie médicale étaient dispensées aux interprètes qui accompagnent les patients dans les hôpitaux.

« C'est exactement de ce genre de problème que je m'occupe. […] C'est un problème que nous voyons souvent. Dans certains hôpitaux, par exemple, on nous dit que, s'il y a une demande d'interprète, on peut appeler le concierge pour venir traduire, mais ce n'est pas l'idéal », a répondu Gullberg sans dire si de la formation en terminologie médicale était, oui ou non, dispensée.

Le député du Sahtu, Norman Yakeleya, qui s'est maintes fois posé en défenseur des langues dénées lors des travaux de l'Assemblée législative, a renchéri sur cette lancée. « C'est très difficile de traduire de l'anglais au déné. C'est une façon tout autre d'appréhender les choses », a-t-il commenté.

« C'est parfois difficile de trouver à temps des interprètes, dans certaines langues », a pour sa part relevé le député de Great Slave, Bill Braden. Un commentaire auquel la commissaire a fait écho, donnant l'exemple d'une radio qui a cherché, en vain, un interprète cri. « Comment est-ce possible ? Il doit bien y avoir quelqu'un ? », s'est demandé tout haut la commissaire.

Dans la même veine, le député de Nunakput, Calvin Pokiak, a suggéré que le ministère de l'Éducation de la Culture et de la Formation crée « une banque de traducteurs » pour s'assurer que des interprètes qualifiés soient disponibles, en tout temps. Il a également invité ses collègues députés à se prévaloir, eux-mêmes, plus souvent de leurs droits linguistiques.

« Maintenant nous pouvons utiliser nos langues en chambre, mais ça n'arrive pas souvent. On devrait peut-être commencer par là », a-t-il suggéré.

Le nouveau député de Monfwi, Jackson Lafferty, est le seul qui ait utilisé sa langue en chambre depuis l'ouverture de la présente législature. Le locuteur tlicho a pu témoigner de première main de la difficulté de trouver des interprètes qualifiés. « Jusqu'à présent, j'ai passé deux sessions parlementaires et deux interprètes », a souligné, un peu narquois, le jeune député.

Notant que le commissariat aux langues officielles n'avait reçu qu'une seule plainte en 2004-2005 (laquelle plainte a été rejetée), Lafferty a indiqué qu'il se pourrait que les citoyens ne soient pas assez au courrant de leurs droits à recevoir des services gouvernementaux dans leurs langues. Il a ajouté qu'Internet n'était pas un outil très efficace pour faire de la sensibilisation étant donné que les communautés éloignées n'ont souvent pas accès à des connexions assez rapides. Il a demandé si la commissaire pouvait se rendre dans les communautés pour expliquer leurs droits linguistiques aux citoyens.

« Mon budget ne me permettrait pas de visiter chacune des communautés », a répondu la commissaire. Cette réponse a semblé satisfaire le député de Monfwi, malgré que le Commissariat aux langues ait dépensé moins de 50 % de son budget annuel de 351 000 $, durant l'exercice 2004-2005.

La commissaire a quand même tenu à souligner les efforts entrepris récemment par le Commissariat pour créer du matériel promotionnel sur les droits linguistiques, entre autres, des brochures et des annonces à la radio. Elle a aussi cité un concours lancé dans les écoles pour créer des affiches sur les droits linguistiques.

« Le matériel promotionnel du concours n'était disponible qu'en anglais. J'ai pris l'initiative de le faire traduire. […] J'espère prêcher par l'exemple », a-t-elle dit.

Les réactions au premier budget Harper

Jean-François Bertrand

En conférence de presse, le Ministre des Finances, Jim Flaherty, a résumé en quelques phrases sa philosophie de conservatisme fiscal : « Les gouvernements sont au service du peuple; ce n'est pas l'argent du gouvernement, c'est l'argent du peuple. Et les gouvernements ne devraient pas prendre du peuple plus d'argent qu'il ne leur faut pour combler leurs responsabilités de base. »

Il a par la suite décrit le régime libéral comme une série de budgets éparpillés, flous.

Le porte-parole libéral en matière de finances, John McCallum (Markham—Unionville, Ont. – Lib.) a décrit le premier budget de gouvernement Harper comme « sans vision ».

« Ce budget est encombré par la petitesse et l'étroitesse d'esprit des cinq grandes priorités », a expliqué M. McCallum.

Selon lui, M. Flaherty a livré un budget « politiquement expéditif, où le Premier ministre calcule où il peut obtenir des votes pour gagner les prochaines élections. Ce n'est pas un budget pour faire la bonne chose pour le pays, c'est un budget qui choisit les secteurs où il cherche des appuis. »

Rien, dans ce budget, pour les francophones, note Yvon Godin (Acadie—Bathurst, N.B. – NPD), porte-parole néo-démocrate en matière de langues officielles. Selon lui, encore une fois, les conservateurs ont oublié la francophonie canadienne.

Même son de cloche du côté de son homologue libérale, Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Qc – Lib.). « Je suis très, très, très déçue, a-t-elle déclaré dans le foyer de la Chambre des communes. Il faut dire que nous avions un avant-goût dans le discours du Trône, où le gouvernement n'avait absolument pas mentionné les communautés linguistiques minoritaires. »

Elle a ajouté que, d'après les conservateurs, les communautés ne font pas partie du budget. « C'est très clair », a lancé Mme Folco.

Quant au 1,2 milliard $ en coupures indéterminées, qui seront annoncées à l'automne, les francophones devraient s'inquiéter, a noté la députée. « Ils devraient continuer à mettre de plus en plus de pression sur le gouvernement conservateur. »

Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Ont. – Lib.) est porte-parole en matière de Patrimoine canadien, critique également le budget Flaherty. « C'est très faible, a-t-il indiqué. L'engagement que nous avions pris, à l'automne dernier, de doubler le budget du Conseil des arts, en trois ans, le ramenant de 150 à 300 millions $, Mme Oda, alors qu'elle était porte-parole de son parti, avait dit qu'ils respecteraient cet engagement. Ils ne le font pas. »

Il y avait, rappelle M. Bélanger, des attentes de la part des communautés de langues officielles. Peut-être qu'elles n'étaient pas « complètement, absolument, 100 pour cent heureuses, tout le temps, avec le gouvernement libéral, a-t-il concédé, mais je commence à penser qu'elles seront encore moins heureuses avec le gouvernement conservateur. »

Il a ajouté que, pour les minorités linguistiques, « dans le budget, il n'y a rien. J'espère que les communautés vont parler. »

Au moment de mettre en ligne, huit heures après le dépôt du budget, ni la Fédération des communautés francophones et acadienne, ni la Fédération culturelle canadienne-française, n'avaient commenté le premier budget du gouvernement Harper.

Éditorial



Alain Bessette

Drôle de mathématique fiscale

Le premier budget du gouvernement Harper ne surprend pas. En effet, il répond à certaines des promesses électorales effectuées il y a quelques mois : baisse du taux de la TPS et augmentation du taux d'imposition de base.

Commençons par la baisse de la TPS pour en examiner l'impact sur notre porte-feuille. Jos Smith III, de Calgary, va attendre après le premier juillet pour acheter sa nouvelle Mercedes-Benz de 450 000 $. Avec une baisse de 1 % du taux de la TPS, il économisera 4500 $ (une semaine dans les Caraïbes).

De son côté, Jos Bleau de Lôtecôtédlatrac, économisera 5 $ sur l'achat de ses passes d'autobus pour l'an prochain (budget annuel de 500 $). Comment le gouvernement parviendra-t-il à compenser ses pertes de revenus?

Il y aura certainement des coupures budgétaires mais grâce à une hausse du taux d'imposition de base de 0,5 %, le gouvernement réussira aussi à récupérer une partie de ces pertes. Ainsi, Jos Bleau est imposé sur 20 000 $ par année et paiera 100 $ de plus en impôt en vertu de cette hausse. Ça prend donc 45 Jos Bleau pour compenser la perte de revenu sur l'achat de la Mercedes de Jos Smith. Ça c'est ce que j'appelle de la solidarité à l'américaine. Faisons payer les pauvres !

C'est logique : des pauvres, il y a en plus que des riches. Des pauvres, c'est trop occupé à survivre pour se mêler de politique. Des pauvres, il y en a pas dans mon club privé. Des pauvres, ça regarnit pas une caisse électorale. Pis les pauvres, ils sont habitués de se faire f…



Batiste W. Foisy

Avec la fonte des neiges, le retour des vieux mégots.

ENTENTE SUR LE BOIS D'OEUVRE

GRÂCE À MOI, LE CANADA N'A PAS PERDU SA CHEMISE...

HARPER LE NÉGOCIATEUR

ENTENTE CANADA ÉTATS-UNIS



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



L'ours blanc sur la liste rouge

Le prince de la banquise est « voué à devenir une des plus célèbres victimes du réchauffement climatique ».

Batiste W. Foisy

L'ours polaire compte parmi les 500 espèces ajoutées cette année à la *Liste rouge des espèces menacées*.

La liste, dont la plus récente mouture a été publiée cette semaine, est préparée par l'Union mondiale pour la nature et fait office de référence internationale en la matière. En 2006, ce sont plus de 16 000 espèces végétales et animales menacées qui y sont répertoriées.

Bien que l'ours blanc soit, depuis quelques années déjà, une icône des groupes de conservation de la faune, c'est la première fois qu'il se retrouve sur la *Liste rouge*. Dans l'édition précédente de la liste, publiée en 2002, nanuq, comme l'appellent les Inuit, était déclaré « espèce dépendante des mesures de conservation »; cette année, on lui décerne le titre de « vulnérable », le premier échelon de la nomenclature des espèces menacées, tout juste devant « en danger ».

Pour l'instant, les recensements d'ours polaires n'ont cependant encore rien d'alarmant. On estime la population mondiale d'ours blancs à environ 23 000 individus, dont environ la moitié vivent au Canada, et plus particulièrement au Nunavut et aux Territoires du Nord-Ouest.

Mais cela pourrait bientôt basculer, craint l'Union mondiale pour la nature. « les ours blancs devraient subir un déclin de plus de 30 % de leur population dans les 45 prochaines années », écrivent les auteurs de la Liste rouge.

Au premier chef, ce sont les changements climatiques qui précipitent le déclin de cet emblème vivant du Nord. « L'ours blanc est voué à devenir une des plus célèbres victimes du réchauffement climatique mondial », prédit l'organisation basée à Genève, dans son document.

Considéré comme un mammifère marin par les biologistes, l'ours polaire pêche la majeure partie de son alimentation dans les eaux glacées de l'océan Arctique, où il passe d'ailleurs le plus clair de son temps. La banquise est son territoire. Or, le réchauffement rapide observé au pôle Nord effrite chaque année davantage son terrain de chasse et la faim est devenue une des premières causes de sa mortalité.

En 2004, une vaste étude menée auprès de quelque 1200 ours de la baie d'Hudson – c'est-à-dire la région la plus australe de leur aire de distribution – a démontré que les ours de cet endroit sont en moyenne 15 % plus maigres qu'il y a vingt ans. Une diminution sensible des natalités et de des taux de survie des oursons a aussi été observée.

Voilà qui fait dire à Tim Flannery, un biologiste australien de renommée internationale qui a récemment donné une série de conférences au Canada et aux États-Unis, que « d'ici 15 ans, il n'y aura plus d'ours polaires au Canada ».

Auteur d'un ouvrage alarmiste sur les changements climatiques, les propos de Flannery ne reflètent pas un consensus au sein de la communauté scientifique. Néanmoins, la grande majorité des spécialistes des ours polaires s'accordent pour dire qu'une éventuelle fonte complète du couvert glacier d'été de l'océan Arctique décimerait les ours, voire garantirait leur extinction. Dans l'*Arctic Climate Impact Assessment*, le document le plus exhaustif sur l'impact des changements climatiques dans l'Arctique publié à ce jour, on est assez clair là-dessus. « Il est peu probable que les ours polaires survivent en tant qu'espèce si une grande partie du couvert de glace estival de l'océan Arctique devait disparaître », peut-on y lire.



photo-illustration Batiste W. Foisy

La survie des ours polaires est menacée par les changements climatiques. À quand le jour où il n'y en aura plus que... sur le derrière des gros camions?

Selon les différents modèles climatologiques développés pour prédire la fonte des glaces, le retrait total de la banquise d'été pourrait survenir d'ici 35 à 100 ans. Notons qu'à cet égard, de nouvelles estimations sont publiées fréquemment avec, à chaque fois, des résultats différents. Seule constante observable : plus les modèles se précisent, plus les résultats tendent à être pessimistes.

La désignation de l'ours polaire comme espèce menacée n'a pas d'impact sur l'obligation des gouvernements de le protéger. Ainsi, au Canada, l'ours polaire est considéré comme un animal au statut « préoccupant », une désignation qui ne permet pas aux autorités d'en interdire la chasse, par exemple.

L'an dernier, le gouvernement du Nunavut a d'ailleurs augmenté ses quotas de chasse à l'ours polaire. Plus de 100 nouvelles vignettes ont pu être acquises.

Le Canada est le seul pays au monde où l'on pratique la chasse sportive à l'ours polaire, qui est une activité économique importante pour les communautés inuit.



Le 30 avril 2006, Pépé Ben a charmé les enfants réunis à la bibliothèque de l'École Allain-St-Cyr, le temps d'un "après-midi du conte" organisé par l'Association franco-culturelle de Yellowknife. Les adultes se sont laissés transporter eux aussi par cette belle voix que l'on entend également sur les ondes de CIVR Radio Taïga 103,5 FM un dimanche sur deux.

Merci à Nadia Mohajir, animatrice de l'activité « Chansons, contes et comptines » d'Alpha TNO de nous avoir accueillis et un gros gros merci à Benoît Boutin...

À bientôt Pépé Ben !



CHRONIQUE TNO SANTÉ

Démasquez les graisses cachées !

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Angélique Ruzindana, rédactrice

Vous essayez de manger équilibré et vous surveillez votre alimentation. Mais parfois, des calories invisibles se trouvent dans les plats les plus inattendus. Ce sont les fameuses graisses cachées. Comment les dénicher ? Peut-on réellement manger un peu plus léger ? Suivez ces conseils pour ne plus vous faire surprendre par le contenu de votre assiette !

Voici un petit programme en 10 points pour éviter les graisses cachées :

1 - Méfiez-vous des entrées froides…

Un repas équilibré comporte une entrée ! Fidèle à ce précepte, vous prenez souvent crudités et autres légumes. C'est parfait. Mais attention aux faux-amis : car certaines préparations, si elles contiennent des légumes, sont riches aussi en lipides. C'est le cas de la macédoine, des betteraves (avec la vinaigrette), du caviar d'aubergines (et autres entrées à l'huile d'olive)… Préférez les tomates, concombres, carottes râpées et même taboulé ! Attention à l'avocat, qui contient beaucoup de graisses.

2 - … et des entrées chaudes !

Si vous préférez les entrées chaudes, il va falloir vous limiter sur la quantité… Une part de quiche en entrée vous apportera 40 g de lipides, un friand au fromage ou même à la viande vous apportera 30 g de graisse. De manière générale, préférez les entrées froides… ou optez pour une soupe !

3 - Amuse-bouche pas louches

Vous vous doutez bien que l'apéro n'est pas forcément un moment équilibré… Attention là aussi aux pièges tels que les olives noires, riches en lipides : préférez les vertes ! Les petites saucisses cocktails aussi sont traîtres : elles contiennent près de 30 g de lipides pour 100 g. Les cacahouètes et autres pistaches recèlent aussi des graisses. Seule option si vous vous sentez un appétit d'écureuil : les amandes, bonnes pour le cholestérol et les fruits exotiques séchés qui sont aussi une bonne option.

4 - Les charcuteries sans y laisser la peau

Si vous êtes un amateur de charcuterie, difficile d'éviter les graisses, cachées ou non. Pâté ou rillettes sont bien sûr à limiter. Vous pouvez éventuellement prendre quelques tranches de saucisson (5 au maximum). Mais évitez le chorizo, et limitez le salami. Le jambon fumé ou le jambon blanc sont des choix plus judicieux pour éviter les graisses.

5 - La viande sans filet

En matière de viande, il y a du gras et du moins gras. Un rosbif, un bifteck ou un steak haché de bœuf (5 %) ne vous apporteront pas trop de graisses. L'entrecôte ou le rôti de veau sont déjà plus gras. Idem pour le rôti ou la côtelette de porc. Et l'agneau est l'une des viandes les plus grasses. Le gibier est globalement moins gras. Et si vous optez pour la volaille, la dinde est un peu moins riche en graisses que le poulet. Dans tous les cas, consommez avec beaucoup de modération les saucisses de type merguez, Francfort, Morteau, chipolatas et même le boudin noir ou blanc.

6 - Un poisson sans couler

Les poissons sont toujours un excellent choix en nutrition. Seule précaution, il faut éviter les fritures et préférer les cuissons vapeur, court-bouillon ou au four. Parmi les poissons, le saumon est parmi les plus gras, mais il s'agit de graisses insaturées, donc bonnes pour le coeur…

7 - L'accompagnement idéal

En ce qui concerne l'accompagnement, les légumes ne risquent pas de vous apporter des graisses cachées… exceptée éventuellement la ratatouille. Et parmi les féculents, il n'y a pas vraiment de faux amis, sauf les pâtes au beurre, les pommes sautées ou, bien sûr, les frites.

8 - Le fromage sur un plateau

En ce qui concerne les fromages, tout est souvent une question de quantité. Une petite portion de 30 g ne vous apportera pas trop de graisse. Prenez des fromages type chèvre frais, brie coulommiers ou camembert. Par contre, évitez plus le gruyère ou le bleu.

9 - Envie de dessert

Les desserts vous apporteront plus de sucre que de graisse ! Dans tous les cas, le meilleur moyen d'éviter les calories et de terminer sur une note équilibrée est de prendre un fruit. Compotes, yaourts, flans en pot, crème sont également des choix qui ne contiennent pas trop de graisses. Par contre, certains desserts vous apporteront une quantité non négligeable de lipides : tartes, beignets, tiramisu, pâtisseries…

10 - Un biscuit à croquer

Vous avez un petit creux à quatre heures, et vous aimeriez un petit biscuit ? Malgré leur nom, préférez les petits-beurres. Pain d'épice ou biscuits à la cuillère sont également des bons choix. Par contre, attention aux macarons, brownies et autres madeleines.

Et n'oubliez pas qu'en matière de nutrition, le plaisir reste essentiel !

Source : http://www.doctissimo.fr/html/nutrition/aliments/lipides.htm

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.

Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets.

L'adresse pour nous joindre :
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158,
courriel : santef@franco-nord.com

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 1, numéro 15



Photos : Sabrina Bertrand

Un camp musical dynamique et réussi

Chansons, gigues et cuillères étaient au rendez-vous à l'école des Trois-Soleils

Sabrina Bertrand

C'est une semaine du tonnerre qui attendait les élèves de l'école des Trois-Soleils au retour de leur semaine de relâche. En effet, du 24 au 28 avril, les élèves ont pu explorer le monde fascinant de la musique dans le cadre d'un camp musical animé par trois violoneux exceptionnels, Stéphanie Lépine, Claude Méthé et Simon Riopel. Bien sûr, tous les membres de l'équipe école se sont aussi investis corps et âme dans cette aventure. Plusieurs activités et ateliers étaient au programme : cuillères et contes, podorythmie (tapage du pied), gigues, chansons à répondre, rondes et turlutes, chorale, fabrication d'instruments de musique, musique électronique, et danse de mineurs en bottes de caoutchouc.

Pendant toute la semaine, les élèves ont eu la chance de développer et d'approfondir leurs notions musicales en prévision du spectacle présenté dans la salle communautaire de l'école, le vendredi soir. Les parents et membres de la communauté ont alors pu applaudir le travail accompli par les jeunes, les trois musiciens et les enseignants.

Durant la semaine qui vient, les élèves poursuivront leurs activités artistiques grâce à la visite de Philippe Bettinger, artisan en vitrail qui créera des œuvres pour l'école. Les jeunes auront aussi la chance de s'initier à l'art du vitrail dans le cadre de leurs cours d'arts plastiques.



Pour une pleine gestion scolaire

La Commission scolaire du Nunavut et l'Association des francophones du Nunavut y travaillent conjointement

Sabrina Bertrand

Le camp musical qui s'est déroulé du 24 au 28 avril est un excellent exemple du type d'activité qui peut contribuer à renforcer l'identité culturelle des jeunes Franco-Nunavois. L'enseignement offert par l'école des Trois-Soleils se veut orienté vers les arts et le plein air, tout en assurant la promotion de la culture francophone en milieu minoritaire. Or, pour être en mesure d'établir des programmes d'éducation adaptés aux réalités du milieu, il est impératif que la gestion du système scolaire francophone appartienne entièrement à la communauté francophone. La Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) et l'Association des francophones du Nunavut (AFN) poursuivent donc leur démarche afin d'obtenir le plein contrôle de l'éducation en français dans le territoire.

Comme l'indique Robert Millaire, directeur de la CSFN, « on ne cherche pas à obtenir une partie de la gestion, mais la gestion scolaire complète, qui inclut tout. On évolue dans un milieu éducatif où nous avons une responsabilité envers les enfants, et c'est important pour la communauté de gérer l'ensemble du système ». Cette responsabilité comprend notamment le développement de projets éducatifs rattachés au patrimoine et à la culture francophones. Selon Martine St-Louis, directrice de l'école des Trois-Soleils, les activités telles que le camp musical et les ateliers de vitrail devraient être intégrées dans un programme scolaire défini qui reflète la francophonie.

Les francophones du Nunavut sont en double minorité; toutefois « nous faisons partie intégrante de la communauté et on ne peut se fier à la majorité pour répondre aux besoins d'une minorité », renchérit Mon-

Gestion
Suite en page 8



Le Nunavut en bref

Des francophones d'ici à la télévision

L'Association des francophones du Nunavut et les Productions Rivard ont produit des reportages pour l'émission Via TVA. Les six reportages réalisés au Nunavut présentent des francophones d'ici qui ont contribué à la vitalité, à la richesse culturelle et à la diversité de la francophonie canadienne.

Le reportage « Une famille unie par deux cultures » sera diffusé samedi, le13 mai prochain, à 12 :30, sur les ondes du réseau TVA.

Jour de la Terre et efficacité énergétique

Le 22 avril dernier, le *Nunavut Energy Center* a profité de la Journée de la Terre pour sensibiliser la population aux impacts environnementaux du carburant diesel et à l'importance du développement de l'hydro-électricité. Le Nunavut brûle présentement 38 millions de litres de diesel par année pour la production d'électricité. À elle seule, la ville d'Iqaluit brûle entre 160 et 190 barils de carburant par jour. Un seul barrage hydro-électrique pourrait permettre d'économiser 12 millions de litres par année, ce qui représente près du tiers de la consommation annuelle du Nunavut.

Une église historique du Nunavut passe au feu

Un des bâtiments les plus anciens de la ville de Cambridge Bay a été détruit par les flammes jeudi, le 27 avril dernier, laissant les résidents sous le choc. L'église romaine catholique de 53 ans avait été construite à partir de restes de ciment, de roches fendues par le gel et d'huile de phoque. L'incendie serait de nature criminelle et le service des incendies offre une récompense de 250$ pour toute information qui mènerait aux responsables du crime.

Économie

L'économie du Nunavut a connu une légère baisse de 0,5 % en 2005. L'activité minière et les exportations de minerais ont connu un recul, en raison de la fermeture d'une autre mine. Cependant le développement du site de la mine Jericho est de bon augure. La fin de plusieurs projets de construction d'édifices publics a entraîné une augmentation des services des différents paliers d'administration, mais aussi une certaine léthargie dans les activités de construction.

Activités à venir

Bazar CFRT 107,3 FM

Les bénévoles de la radio communautaire CFRT 107,3FM vous invitent à un marché aux puces bénéfice, le samedi 13 mai, de 10 h à 14 h au centre communautaire. L'entrée est gratuite ! Pour louer une table de vente au coût de 15$, contactez Sylvain Fortier au (867) 979-4606 poste 3.

Avant-première

Une soirée cinéma « Avant-première » vous est proposée avec le film ***Les Chroniques de Narnia : L'armoire magique***, du réalisateur Andrew Adamson. Cette présentation aura lieu lundi, le 15 mai, de 19h30 à 22h, au centre communautaire de l'AFN. Apporter vos coussins pour plus de confort! Le synopsis du film se trouve sur le site Internet de l'AFN, au www.nunafranc.ca.

De jeunes Franco-Nunavois s'envolent à Whitehorse

Anick Déchêne et Wisdom Johnson

Le 21 avril dernier, les participants de *Jeunes Franco-Nord*, Wisdom Johnson, Yanick Jephson, Thomasie Vieni, Ritchy Collins et Seané D'Argencourt, accompagnés de Anick Déchène, se préparaient pour un voyage de quatre jours à Whitehorse, au Yukon. Le projet *Jeunes Franco-Nord* est un rassemblement où les jeunes sont amenés à échanger, à discuter, à acquérir de nouvelles connaissances et à s'amuser en français. Lors de ce périple, les participants ont pris part à des ateliers thématiques culturels, sociaux et touristiques. Le thème de cette année portait sur les enjeux environnementaux et toutes les activités étaient dirigées en ce sens. Le projet en était à sa 4e édition et a été une réussite auprès des participants et des organisateurs.

Wisdom Johnson, une participante du projet *Jeunes Franco-Nord*, nous livre son expérience :



Atelier de fabrication de capteurs de rêves.

Vendredi, le 21 avril 2006, nous nous sommes réunis à l'aéroport d'Iqaluit pour effectuer un long trajet qui allait nous mener à Whitehorse au Yukon. Nous avons été accueillis par les coordonnateurs du projet qui nous ont ensuite conduit à notre hôtel pour que nous puissions nous reposer. Le lendemain, nous avons rencontré nos homologues yukonnais avec qui nous étions jumelés et qui nous ont hébergé pour le reste du séjour. Durant notre voyage, nous avons participé à plusieurs activités, dont des visites au centre de recyclage, au parc Kluane et à « Fish lake », où nous avons fait une randonnée pédestre. On nous a aussi appris à faire des capteurs de rêves et nous avons été nous baigner dans les sources chaudes. Le dernier jour, nous avons participé à des ateliers où il fallait trouver des idées de projets environnementaux réalisables pour chacun de nos territoires. Nous nous sommes vraiment amusés et le voyage fut un grand succès !

Quand la santé va, tout va »

L'air frais du Grand Nord… pour des Territoires sans fumée

Véronique Côté

SaFran
Santé en français
au Nunavut

La cigarette crée quatre types de dépendances : la dépendance physique, psychologique, sociale et par habitude. La **dépendance physique** est influencée en grande partie par la nicotine contenue dans la cigarette. Celle-ci déclenche et entraîne le besoin de fumer. La **dépendance psychologique** est souvent liée à l'action de fumer lors de moments agréables, comme après un repas, dans un bar ou pendant votre pause-café. La nicotine peut aussi donner l'impression de diminuer l'ennui, le stress et l'anxiété. La **dépendance sociologique** se rapporte au besoin de fumer par complicité avec d'autres personnes. La **dépendance aux habitudes** se définit par le fait que votre inconscient a enregistré toutes sortes d'activités liées à la cigarette et celui-ci interprète que ces activités ne peuvent pas exister sans fumer.

Pour réussir à vous libérer de votre dépendance au tabac, il est important de vous y préparer en déterminant quand, où et pourquoi vous fumez. Pour vous aider à trouver la meilleure méthode pour arrêter de fumer, vous devez d'abord analyser votre niveau de consommation de cigarettes, vos motivations personnelles à vouloir cesser de fumer. Il faut aussi considérer votre âge et tenir compte depuis combien de temps vous fumez. Pour choisir la meilleure méthode de contrôle de votre consommation et d'arrêt de fumer, consultez un professionnel de la santé.

Une des méthodes consiste à réduire graduellement votre consommation de cigarettes en retardant le moment ou vous allumez votre première cigarette de la journée. Vous pouvez aussi diminuer le nombre de cigarettes que vous fumez à chaque jour et ne pas fumer après les repas en vous occupant autrement.

Pourquoi ne pas commencer à relever le défi d'arrêter de fumer en évitant que votre entourage soit exposé à la fumée secondaire ? Arrêtez de fumer dans votre maison, dans votre voiture et ne laissez pas vos invités fumer dans votre demeure.

Le sevrage de la cigarette peut comporter des rechutes et des obstacles tels l'insomnie, les maux de tête, les fringales, l'anxiété. Ces réactions font partie d'un processus naturel, votre corps ayant besoin d'évacuer les toxines accumulées dans votre organisme par la consommation du tabac.

Pour contrer les difficultés du sevrage, il faut rester actif et se faire plaisir autrement. Allez au cinéma, jouez dehors, partagez votre expérience avec d'autres, récompensez-vous avec l'argent économisé en n'achetant plus de cigarettes, allez vous faire masser.

Offrez-vous et offrez à vos enfants, votre famille et votre entourage une meilleure qualité de vie en relevant le défi d'arrêter de fumer. Vous apprendrez à vous connaître à travers cette démarche parfois très difficile, mais possible et enrichissante. Vous y gagnerez des bienfaits immédiats et à long terme pour votre santé. Votre circulation sanguine s'améliorera, votre pouls ralentira, votre odorat et votre capacité gustative renaîtront, vos bronches se relâcheront et votre capacité pulmonaire s'accroîtra.

Offrez-vous et offrez à votre entourage un cadeau : l'amélioration de votre santé et de leur santé.

Ceci est un message d'intérêt public de la part des Réseaux santé en français des TNO, du Yukon et du Nunavut.

Brunch familial santé

Le 23 avril dernier, dans le cadre de sa campagne de prévention contre le tabagisme, Santé en français au Nunavut (SaFran) organisait une première activité pour les jeunes familles. Une professionnelle de la santé, Erin Culley, a fait une présentation sur le sujet et répondu aux questions des participants. Ce fut une belle occasion pour manger en famille tout en se préoccupant de sa santé !



Le brunch familial santé

Gestion

Suite de la page 7

sieur Millaire. Selon lui, il faut repositionner les francophones en matière d'éducation et faire respecter le droit à l'éducation en français langue première qui leur est reconnu par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés**.

Depuis son inauguration, l'école francophone offre des classes allant de la maternelle à la 9ième année seulement. Le système d'éducation en français est donc incomplet. De plus, les trois niveaux par classe et le manque de personnel ont pour effet d'appauvrir la qualité des services offerts aux jeunes et de diminuer leurs chances de poursuivre des études en français. Et c'est sans compter le risque de les voir quitter définitivement le territoire. Le système scolaire francophone actuel ne répond donc pas aux besoins réels des Franco-Nunavois, que ce soit en termes d'infrastructures, de ressources humaines, financières ou matérielles. C'est pour toutes ces raisons que la CSFN exige l'obtention de meilleurs services bien sûr, mais également le contrôle de ceux-ci dans le but de réformer et d'améliorer le système d'éducation francophone.

La CSFN et l'AFN ont fait parvenir une première lettre au ministère de l'Éducation du Nunavut et sont présentement en attente d'une réponse. Pas question pour les Franco-Nunavois de s'opposer aux valeurs du gouvernement du Nunavut, ni à son intention de mettre de l'avant un système d'éducation misant sur la qualité de l'éducation en inuktitut, bien au contraire. Le Nunavut est la terre des Inuits et doit refléter cette réalité. Pas question non plus cependant de renoncer aux droits consentis par la *Charte canadienne* en matière d'éducation en français langue première.

L'information qui transpire présentement des officines gouvernementales est à l'effet que le ministère serait disposé à accorder la gestion scolaire aux francophones. Reste à savoir ce qu'il en sera dans la réalité: « Si une porte s'ouvre, elle devra s'ouvrir au complet, et non pas juste à moitié » conclut Robert Millaire.

* Article 23

(1) Les citoyens canadiens:

a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident,

b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province,

ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.

(2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction.

(3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes 1) et 2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province:

a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;

b) comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.

Adieu Fort Smith, bonjour la France!

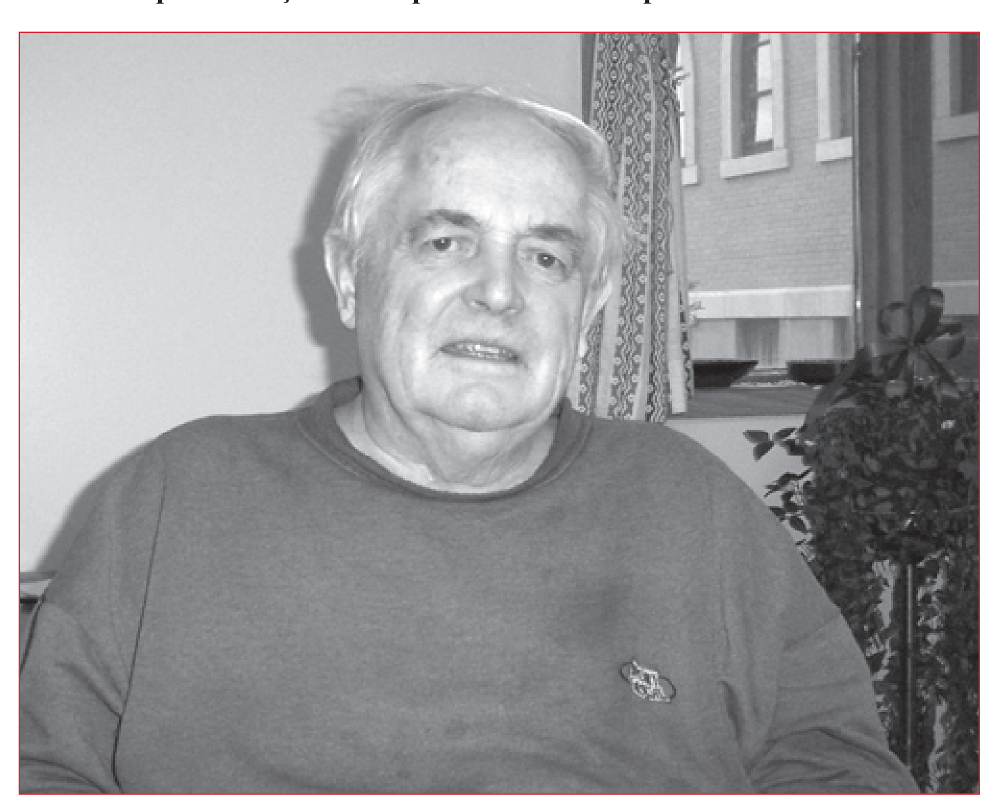
Le père François Cueff prend sa retraite après 43 ans de service dans le nord Canadien.

Rebecca Martel Turcot

Lundi Matin, le vol de Northwestern en partance pour Edmonton transportait un passager bien spécial. Celui qui a été pendant près de huit ans le curé de la paroisse de Fort Smith est rentré chez lui.

« À 83 ans, je n'ai plus la santé pour m'occuper d'une paroisse », a lancé le père Cueff sur un ton calme et réaliste. « Ça sert à rien de se leurrer alors je fous le camp. »

Membre de l'ordre religieux des Oblats de Marie, Cueff a choisi de se retirer dans une maison de retraite du sud de la France, tout près d'Avignon. Après 43 ans dans le Nord, il aurait pu choisir la maison de retraite de St-Albert, en Alberta, une autre maison dédiée aux prêtres de cet ordre, mais il préfère passer ces derniers jours à parler français.



Depuis son arrivée à Fort Smith en juillet 1963, il a eu très peu d'occasions de parler français avec ses paroissiens. D'abord, il a dû apprendre l'anglais, puis quelques mois plus tard il est muté à Fort Chipewyan, où il doit se lancer dans l'apprentissage du Cri.

Ces 27 ans de ministère sur le bord du lac Athabasca lui ont permis de maîtriser le Cri et de nouer des liens étroits avec la dizaine de familles de l'endroit.

« Au début je faisais ma tournée en traîneau à chiens et en canot, » dit Cueff, « pis plus tard j'ai eu un ski-doo. »

Ce sont ces premières années qui ont été les plus excitantes. Nouer des liens et traduire quelques pièces de littératures en cri ont été des défis exaltants pour père Cueff.

Après Fort Chip, ce fut Black Lake pour neuf ans, puis il revint à Chip pour six années. En 1995, il part trois ans en mission à Tahiti et à son retour en 1998 il devient prêtre de la Cathédrale St. Joseph à Fort Smith.

Après toutes ces années à Fort Smith, il garde de merveilleux souvenirs de la communauté et des paroissiens, mais il admet tout de même que sa mission ici a été une des plus difficiles.

« Les gens n'ont pas d'intérêts ici, » dit Cueff attristé, « Ni dans l'Église ou la religion, ni dans quoi que se soit d'autre »

Dans une entrevue, vendredi dernier, il a dénoncé l'apathie des jeunes de Fort Smith.

« La nouvelle génération ne veut rien entendre sur l'Église, » dit-il, « ils ne s'intéressent qu'aux jeux vidéo; même leur éducation en souffre, et c'est dommage. »

C'est donc un prêtre divisé qui repart pour l'Europe. D'un côté il y a 43 ans de mission et d'efforts, de l'autre la réalité qui frappe. À son arrivée, il y avait plus de cinquante prêtres de son ordre, aujourd'hui il n'en reste que six. Bien que la plupart des gens se disent toujours catholiques, peu sont prêts à vivre selon les voies de l'Église et pour Cueff il n'y a pas de compromis.

« Le catholicisme est basé sur la vie de Jésus d'abord et avant tout, mais l'histoire de l'Église, bonne ou mauvaise, fait aussi partie intégrante de la religion. »

Parlez-vous français?

Jean-François Bertrand

« Quelle est la langue que cette personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore? (Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.) : Français, Anglais, Autre — Précisez »

C'est la question à laquelle tous les Canadiens auront à répondre le 16 mai, lors du recensement. Et c'est une question qui suscite beaucoup de controverse.

Depuis quelques semaines, un courriel circule et incite les francophones à s'identifier comme tels au recensement. Il contient cependant des erreurs, avise la Fédération des communautés francophones et acadienne.

Dans ce courriel, on peut lire que « Lorsque les gens se disent bilingues lors du recensement, les gouvernements ont tendance à prendre pour acquis que les répondants sont 50 % francophones et 50 % anglophones. Pour que les services offerts aux francophones ne diminuent pas, n'oubliez pas d'indiquer que vous parlez le français seulement! »

« Il n'y a pas de lien direct entre la question sur la connaissance des langues officielles et l'accès aux services gouvernementaux en français, et il n'est pas vrai que les personnes qui répondent "français et anglais" à la question sur les langues officielles parlées seront automatiquement réparties à 50% dans chaque groupe linguistique. », fait savoir la FCFA. Ce message a également été transmis par courriel, qui veut être diffusé aussi largement que le message erroné.


Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services
L'hon. Floyd K. Roland, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Formation – MS Office Specialist (Office 2003)
PM400711
- Yellowknife, TNO -

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Bureau régional du Slave Nord, 5013, 44e Rue, Yellowknife NT X1A 2L9 au plus tard :

À 15 H, HEURE LOCALE, LE 12 MAI 2006.

On peut se procurer les paramètres à l'adresse susmentionnée à compter du 24 avril 2006.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la soumission la plus basse ou toute soumission reçue.

Renseignements généraux : BJ Tees-Heisler, Administrateur des contrats, Gouvernement des TNO, Tél. : (867) 873-7662
Renseignements techniques : Bev Bourque, Gouvernement des TNO, Tél. : (867) 873-7140


Territoires du Nord-Ouest Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

APPEL D'OFFRES

Application d'un agrégat de surface
Charger, transporter et épandre un agrégat de surface
CT 100366
Routes 1 et 7 - TNO

On peut faire parvenir les soumissions cachetées jusqu'à 15 h., heure locale, le 17 mai 2006, au bureau des contrats du ministère des Transports de Fort Simpson, de Hay River ou de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents dans un bureau du ministère des Transports de l'une des communautés susmentionnées à partir du 1er mai 2006.

Il y aura rencontre avant soumissions qui se tiendra le 1er mai 2006, à 13 h 30, le 8 mai 2006, au bureau de la voirie de Hay River, 76, Capîtal Drive, Bureau 201.

Renseignements généraux : Diana Field, Tél. : (867) 874-5010
Renseignements techniques : Will Mudry, Tél. : (867) 874-5025
Pour obtenir de l'information sur les contrats du ministère des Transports, consultez le site Web au http://www.contractregistry.nt.ca/public


Territoires du Nord-Ouest Ministère des Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Recouvrir de tapis de matériaux enrobés les routes 1 et 5 (TNO)
CT100361

Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le 15 mai 2006, au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River et de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents à partir du 24 avril 2006 aux endroits susmentionnés.

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra **à 13 h 30 le 24 avril 2006** au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River au 76, Capital Drive, bureau 200.

Renseignements généraux : Diana Field, Tél. : (867) 874-5010
Renseignements techniques : Gilles Roy, Tél. : (867) 874-5019
On peut également se procurer de l'information sur les possibilités de contrats du ministère des Transports en consultant le site Web à http://www.contractregistry.nt.ca/public


Territoires du Nord-Ouest Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Location d'une imprimante/photocopieuse pour la Division de la voirie du Ministère des Transports
CT790876
Yellowknife, TNO

Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le 12 mai 2006, au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents à partir du 1er mai 2006 à l'endroit susmentionné.

Renseignements généraux : Shelly Hodges, Tél. : (867) 920-8978
Renseignements techniques : Cathy Billan, Tél. : (867) 920-6347
On peut également se procurer de l'information sur les possibilités de contrats du ministère des Transports en consultant le site Web à http://www.contractregistry.nt.ca/public


Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services
L'hon. Floyd K. Roland, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Location de locaux à bureaux
LS103066

Location d'un espace d'au moins 110 mètres carrés utilisables pour abriter des bureaux, à Yellowknife

Les propositions doivent parvenir au commis aux contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Ministère des Travaux publics et des Services, Bureau régional du Slave Nord, 5013, 44e Rue Yellowknife NT X1A 2L9, au plus tard :

À 15 H, HEURE LOCALE, LE 12 MAI 2006.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 1er mai 2006.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Renseignements généraux : BJ Tees-Heisler, commis aux contrats, Gouvernement des TNO, Tél. : (867) 873-7662, Fax : (867) 873-0218
Renseignements techniques : Marlene Nilson, Agente immobilière principale, Tél. : (867) 873-7226


Territoires du Nord-Ouest Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

APPEL D'OFFRES

Application d'une seule couche de traitement de surface

Production d'un agrégat de surface, réparations et épandage d'une seule couche de traitement de surface

CT 100364

Routes 3, Km 243 à 272 - TNO

On peut faire parvenir les soumissions cachetées **jusqu'à 15 h., heure locale, le 17 mai 2006, au bureau des contrats du ministère de Hay River**, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents au bureau du ministère des Transports de Hay River à partir du 1er mai 2006.

Il y aura rencontre avant soumissions qui se tiendra à 13 h 30, le 8 mai 2006, au bureau de la voirie de Hay River, 76, Capîtal Drive, Bureau 201.

Renseignements généraux : Diana Field, Tél. : (867) 874-5010
Renseignements techniques : Gilles Roy, Tél. : (867) 874-5019
Pour obtenir de l'information sur les contrats du ministère des Transports, consultez le site Web au http://www.contractregistry.nt.ca/public

Territoires du Nord-Ouest Commission des licences d'alcool

AVIS PUBLIC

Commission des licences d'alcool des Territoires du Nord-Ouest

La Commission des licences d'alcool tient une audition de justification pour prendre en considération l'annulation/la suspension de la licence d'alcool de bar-salon émise à 994401 NWT Ltd, a/s de The Raven's Pub, à Yellowknife, TNO, et/ou pour imposer des conditions.

DATE : le 15 mai 2006
HEURE : 15 h
LIEU : 2e étage, 4915, 50e Rue, Salle de réunion

Toute personne ayant un intérêt dans cette audition est invitée à y assister.



Association franco-culturelle de Yellowknife
5016, 48ème Rue—CP 1586
Yellowknife (TNO) X1A 2P2
Tél. : (867) 873-3292 - Fax. : (867) 873-2158

Demande de propositions

L'Association franco-culturelle de Yellowknife sollicite des propositions pour la réalisation de sa programmation 2006-2007, dans le cadre du financement accordé par Patrimoine Canadien dans le volet « langues officielles – volet vie communautaire – soutien à l'innovation ».

Le projet déposé par l'association est intitulé « implantation d'une culture d'entreprise axée sur les résultats et la responsabilisation » et comprend notamment l'élaboration d'un **plan stratégique sur trois ans, d'un plan de communication et la formation des intervenants clés de l'AFCY**.

L'AFCY invite les personnes (individus ou organismes) intéressées à soumissionner sur ces trois mandats à communiquer leur offre qui devra inclure notamment :

- Leur plan de travail et l'échéancier proposé;
- Leurs honoraires;
- La raison de leur intérêt pour ce projet.

Les soumissions devront parvenir par courriel **aux deux personnes** suivantes au plus tard le 12 mai 2006 :

Martin Dubeau, président
martindubo@hotmail.com
Carmen Moral-Suárez, directrice générale
afcy@franco-nord.com

Pour toute information complémentaire, contacter Carmen Moral-Suárez au (867) 873-3292 ou par courriel à l'adresse ci-dessus.


Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Entrepreneur à contrat pour paver le site de l'édifice de l'Assemblée législative

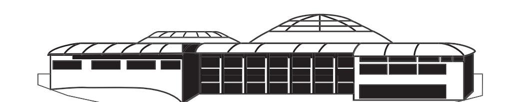
Le président de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'entrepreneurs qualifiés pour paver le site de l'Assemblée législative.

On peut se procurer les trousses de demande de propositions à l'Assemblée législative, à partir du 28 avril 2006, auprès de M. Brian Thagard, sergent d'armes, Assemblée législative, C.P. 1320, 4570, 48e Rue, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 669-2228; fax : (867) 920-4735.

Veuillez faire parvenir votre proposition en toute confidentialité à l'adresse susmentionée, au plus tard

à 15 h, heure des Rocheuses, le 12 mai 2006.

Quand vous faites référence au présent appel d'offres, veuillez donner **le numéro FM06-002**





La chronique de hockey vous revient la semaine prochaine
avec un post-mortem de Simon Lamoureux.
En attendant, je noie ma peine dans le Ginger Ale.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Éducation, Culture et Formation
L'hon. Charles Dent, ministre



APPEL DE MISES EN NOMINATION

Prix d'alphabétisation du ministre 2006

Connaissez-vous un enseignant ou un organisme de votre communauté qui a excellé à promouvoir l'alphabétisation et à aider les autres à améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture dans l'une ou l'autre des langues officielles des TNO?

Voici l'occasion de rendre hommage à cette personne ou organisme exceptionnel.

Les nominations seront acceptées dans deux catégories :

1. Enseignants, tuteurs ou facilitateurs en alphabétisation qui ont démontré un grand dévouement face à l'alphabétisation.
2. Organismes, comités ou programmes d'alphabétisation qui ont oeuvré à l'alphabétisation ou pour améliorer les capacités en matière d'alphabétisation dans leurs communautés.

On choisira une nomination de chaque catégorie pour recevoir une lettre de félicitations, un certificat encadré et une plaque du ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

APPEL DE MISES EN NOMINATION

Conseil de la fédération Prix d'alphabétisation

Les capacités de lecture et d'écriture sont les éléments essentiels à l'édification d'une société et d'une économie dynamiques.Ces compétences de base sont enchâssées dans les activités qui se déroulent à la maison, à l'école, dans la collectivité et dans le lieu de travail. Ce continuum se termine par un ensemble complexe d'habiletés nécessaires à la vie quotidienne, professionnelle et communautaire, ainsi qu'au perfectionnement professionnel et à la qualité de vie dans notre société moderne et variée. De nos jours, la définition élargie de l'alphabétisation comprend tout un éventail d'aptitudes, dont la lecture de textes, la consultation de documents, l'écriture, la communication orale, les capacités au calcul, la capacité au raisonnement, la culture informatique, le travail en groupe et l'acquisition continue du savoir.

Le Conseil de la fédération, établi en 2003, par les treize premiers ministres des provinces et territoires du Canada, a identifé l'alphabétisation comme un élément clé de toute première importance pour les Canadiens. Pour reconnaître les réussites en alphabétisation dans chaque province et territoire, en 2004, les premiers ministres ont convenu de créer le prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération. Le prix reconnaît les contributions exceptionnelles, les pratiques novatrices et l'excellence en alphabétisation.

Le prix d'alphabétisation du Conseil d'alphabétisation de 2006 rendra hommage aux réalisations d'un apprenant, qui a surmonté les obstacles, et qui a démontré un grand progrès dans son apprentissage, dans l'une ou l'autre des langues officielles des TNO. Les mises en nomination sont ouvertes aux apprenants des TNO de tous âges, qui se sont inscrits à des classes au cours des 18 derniers mois. La personne gagnante recevra un médaillon du Conseil de la fédération et un certificat du premier ministre des Territoires du Nord-Ouest.

Les nominations nécessitent deux lettres d'appui. Les formulaires de mise en nomination sont disponibles auprès de Barbara Miron, coordonnatrice, Alphabétisation et formation de base des adultes, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Téléphone : (867) 920-3482

Fax : (867) 873-0237

Courriel : barbara_miron@gov.nt.ca

Date limite pour les mises en nomination : le 26 mai 2006

défi communautaire
soyez actif tno
du 1er mai au 15 juillet 2006

marche · natation · jeux · jardinage · bicyclette

C'est le temps d'être actif!

Participez au défi amical pour voir à quel point votre communauté peut être active entre le 1er mai et le 15 juillet.

Participer, c'est facile et amusant :

1. S'inscrire : Allez en ligne, au
   www.getactivenwt.ca
   ou appelez au **669-6211**.
2. Soyez actifs : Allez marcher. Jouez avec les enfants. Fendez du bois. Allez au travail ou à l'école à pied. Allez promener le chien. Jouez à la balle molle. *Les possibilités sont infinies!*
3. Tenez compte du temps passé à faire de l'exercice.
4. Soumettez votre temps par le biais du site Web ou par fax.

L'an dernier, les communautés des TNO ont enregistré plus de ***six millions*** de minutes d'activités en trois mois.

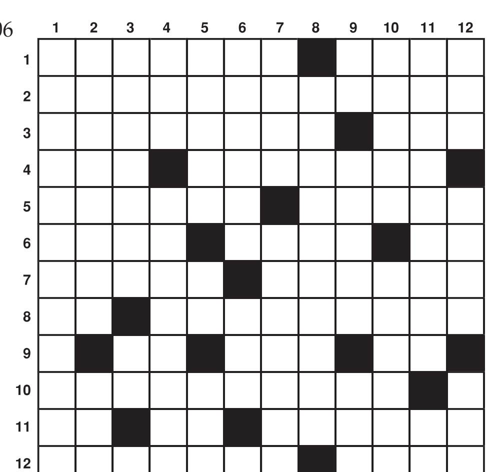
À vos marques, prêts... soyez actifs!

Territoires du Nord-Ouest

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 906



HORIZONTALEMENT
1- Amas de neige entassée par le vent. —Implore, supplie.
2- Adouciraient, assoupiraient.
3- Coloration, couleur. —Parcourue des yeux.
4- Façon, manière. —Risquerais.
5- Blocs de glace. —Palmier à huile.
6- Peur, frousse. —Jésus de Nazareth, roi des Juifs. —Personnel.
7- Coupée à ras. —Relatif aux oasis.
8- Squelette. —Variétés de guimauves à très haute tige.
9- Personnel. —Prenne une expression gaie. – Dans le nom de la Côte-d'Or.
10- Elles parlent français comme nous.
11- Personnel. —Éminence. —Attaché une bête à une voiture.
12- Sensationnel. —Un des Grands lacs.

VERTICALEMENT
1- Cataclysmes, calamités.
2- Exécuteras, réaliseras. —Baudet.
3- Viendras au monde. —Mesure itinéraire chinoise.
4- Eau-de-vie. —Fibres articicielles.
5- Grande épée droite. —Infinitif. —Institut du monde arabe.
6- Qui a été accompli. —Époque.
7- Allure, train. —Sélectionnas des œuvres.
8- Ventileraient.
9- Lettre grecque. —Fruit d'un goût légèrement acidulé. —Saison.
10- Assemble, attache. —Colorer des couleurs de l'arc-en-ciel.
11- Inutilisées, rares. —Mesure chinoise.
12- Saison. —Direction. —Venue au monde.

RÉPONSE DU NO 905



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	Q	U	E	T	T	I	S	T	E	S
2	E	D	U	L	C	O	R	A	I	E	N	T
3	C	R	E	T	I	N	E	■	T	E	T	A
4	S	E	■	E	M	I	N	C	E	■	R	R
5	■	S	T	R	E	T	T	E	■	R	E	■
6	O	S	A	I	■	R	E	S	T	E	R	A
7	R	E	S	E	A	U	■	S	A	L	A	I
8	D	■	S	U	R	E	L	E	V	A	I	S
9	U	S	E	R	■	R	A	R	E	T	E	■
10	R	A	T	E	E	■	C	A	L	O	N	S
11	E	U	T	■	P	A	T	I	E	N	T	E
12	S	T	E	R	I	L	E	T	■	S	■	S

Horoscope

SEMAINE DU 7 AU 13 MAI 2006

ANNIVERSAIRES :
8 mai ENRIQUE IGLESIAS
10 mai BONO


Bélier

BÉLIER
Vous avez beaucoup de choses à apprendre dans le domaine financier. Vous êtes capable de mieux diriger votre existence. Vous savez agir d'une manière très stable.


Taureau

TAUREAU
Vous allez vers des gens qui vous aimeront beaucoup. Vous serez capable de mieux comprendre tout ce qui vous arrive. La planète Mars fait que vous réagissez avec beaucoup d'aplomb.


Gémeaux

GÉMEAUX
Vous aimez étudier. Vous êtes dans une période où tout ce que vous faites donne de bons résultats. Vous évoluez vers des choses magnifiques.


Cancer

CANCER
Vous pouvez être rassuré au sujet de plusieurs choses du passé. Rien de néfaste ne peut vous arriver. Vous trouverez une grande sérénité.


Lion

LION
Vous avez besoin d'être fier de vous. Vous êtes dans une période où tout prend de l'importance. Vous savez agir d'une manière extraordinaire.


Vierge

VIERGE
Vous pouvez dire ce que vous pensez. Vous êtes dans une période qui demande beaucoup de compétence. Cela devient très exigeant.


Balance

BALANCE
Vous pouvez aller vers ce qui vous semble meilleur. Vous êtes capable de surmonter plusieurs choses difficiles. Vous êtes très apprécié de votre entourage.



Scorpion

SCORPION
Semaine pendant laquelle vous allez vers des situations qui vous demanderont d'être très sûr de vous. Vous pourrez être utile aux autres. La planète Saturne vous rend soucieux.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous avez la possibilité de mieux savoir ce qui vous convient. La Lune vous apporte des choses extraordinaires au plan de vos relations avec les autres. Vous êtes heureux de vivre tout ce qui vous arrive.

Capricorne

CAPRICORNE
Vous allez vers des situations qui vous placeront en évidence. Cela vous réserve de grandes surprises. Ne vous étonnez de rien.


Verseau

VERSEAU
Vous êtes devant des choses inattendues. Cela concerne beaucoup votre habitation. Vous serez capable d'y faire face.


Poissons

POISSONS
Semaine qui vous apporte beaucoup de fécondité dans tous les domaines. Vous êtes sur le point de comprendre des choses sérieuses. Vous allez vers du bonheur.